

Le Monde

DOSSIER

JEUDI 31 MARS 2005

« LE REFUS DE L'IMPUNITÉ »

CHEBLI MALLAT, avocat d'Amnesty International et professeur à l'université Saint-Joseph



D.R.

CHEBLI MALLAT, juriste érudit, chrétien maronite de 44 ans, est aujourd'hui l'un des leaders de l'opposition anti-syrienne.

Rien d'étonnant à cela : le « *refus de l'impunité* » a toujours été le fil directeur des choix professionnels de cet avocat, défenseur local d'Amnesty International et détenteur de la chaire Jean Monnet à l'université Saint-Joseph de Beyrouth.

Mallat est célèbre pour avoir défendu, en 2002, la plainte de survivants palestiniens et libanais des massacres de Sabra et Chatila en 1982, déposée contre le premier

ministre israélien, Ariel Sharon, devant la justice belge. La procédure a été interrompue à Bruxelles, mais se poursuit devant la Cour européenne des droits de l'homme. Chebli Mallat est aussi l'avocat de la famille de Moussa Sadr, père spirituel du mouvement chiite libanais Amal, « disparu » en Libye en 1978. Et il s'est récemment impliqué dans les plaintes contre l'ancien président irakien Saddam Hussein.

A présent, il milite pour « un tribunal mixte, libanais et international, chargé de juger et de condamner les responsables de l'assassinat de Rafic Hariri ». « Je suis apolitique et indépendant, explique-t-il, aussi proche de Walid Joumblatt que du patriarche maro-

nite, des chiites et des Palestiniens. Cela me donne la possibilité d'être radical dans mes critiques, et à l'aise moralement. »

Une « *caution morale* », voilà ce que représente aujourd'hui Chebli Mallat pour l'opposition, vis-à-vis de ses détracteurs, ceux qui accusent les anti-Syriens de « *collusion avec Israël* » ou de « *maronitisme* », mais aussi vis-à-vis de ses propres dérivés. « *L'opposition, estime-t-il, ne condamne pas assez clairement les exactions commises à l'encontre des travailleurs syriens, devenus boucs émissaires de ce pays. Celles-ci aussi devront être jugées et sévèrement punies.* »

C. Hn